



**AVIS PUBLIC  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

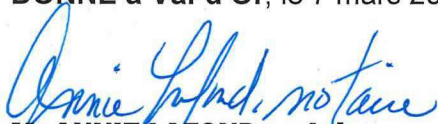
**AVIS PUBLIC** est donné que le conseil de ville de Val-d'Or a reçu la demande de dérogation mineure suivante :

**1401, rue des Foreurs** : Demande de dérogation mineure présentée par 9196-2191 Québec inc. (WRS Pro-Transport), visant à autoriser la mise en place d'une enseigne au niveau des fenêtres plutôt qu'à l'intérieur de l'entablement, comme le prescrit la réglementation, le tout sur le lot 6 157 421 du cadastre du Québec.

Le conseil de ville statuera sur cette demande lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le mardi **3 avril 2018, à compter de 20 h, dans la salle réservée aux délibérations, à l'hôtel de ville, située au 855 de la 2<sup>e</sup> Avenue, à Val-d'Or.** Dans l'éventualité où le conseil de ville acceptait cette demande de dérogation mineure, le tout serait dès lors considéré comme étant conforme à la réglementation municipale.

Au cours de cette séance, le conseil entendra toute personne désirant s'exprimer relativement à cette demande. Toute personne peut également faire parvenir ses commentaires écrits au Service du greffe, 855, 2<sup>e</sup> Avenue, Val-d'Or (Québec) J9P 1W8, au plus tard le vendredi précédant la séance.

**DONNÉ à Val-d'Or, le 7 mars 2018.**

  
**M<sup>e</sup> ANNIE LAFOND, notaire**  
**Greffière**